



### Un retour à la base de la médecine

Devant le débordement et la lourdeur des tâches à accomplir, les médecins humains s'épuisent. Complexifié par le manque criant de ressources du milieu médical humain, rares sont les patients qui ont un médecin personnel et pire encore peuvent subir un examen général complet à chaque visite. Bien entendu, les humains peuvent communiquer leur mal, cela simplifie et accélère un peu les choses... le professionnel aura alors la chance de concentrer ses efforts sur la zone affectée. Cependant, en agissant ainsi, il est raisonnable de se questionner sur la valeur d'une évaluation médicale sommaire.

La médecine vétérinaire possède plusieurs ressemblances avec la médecine humaine classique. Que ce soit au point des vues des tests, maladies ou traitements, l'animal demeure un être à part entière qui a aussi un cœur, des poumons et des intestins! Évidemment, la race humaine a ses particularités propres à elle, tout comme l'espèce canine a ses différences par rapport aux félins ou aux oiseaux.

Ce qui différencie plus étroitement un médecin humain d'un médecin vétérinaire est à la base l'importance d'un examen général rigoureux, peu importe le problème médical en cause. Le vétérinaire doit avant tout savoir écouter et observer. Écouter le client lui parler de son animal, mais aussi observer son patient en consultation. L'élaboration d'un diagnostic débute par une séance très exhaustive de questions, par un examen laborieux du corps et ensuite par la suggestion de tests appropriés. Le vétérinaire est avant tout un détective qui cherche des indices de maladies ou de dysfonctionnement. Les animaux ne peuvent pas communiquer verbalement leur douleur ou leur inconfort, mais ils la manifestent autrement. Certains signes ou comportements seront représentatifs d'une maladie ou le miroir d'un déséquilibre interne. Ce n'est pas à vous de les connaître, mais un vétérinaire consciencieux sera en mesure de les mettre en relief en vous posant les bonnes questions.

Chaque année d'animal équivaut en moyenne à 7 années d'humain. Or, il est recommandé de faire examiner son animal annuellement et de noter tous changements ou anomalies apparues dans ces derniers mois. Il ne faut pas oublier que l'examen demeure statique, telle une « photo ». Vous seul connaissez le « film » et pouvez expliquer l'historique à votre vétérinaire. La communication que vous entretenez avec ce dernier est primordiale au suivi de la santé de votre animal, elle complète l'examen physique. Une bonne relation avec votre vétérinaire permet de relater l'année en entier et d'offrir l'occasion de discuter de situations passées. C'est aussi un moment où l'on peut proposer des conseils et prévenir une maladie future.

Il est vrai que les avancées technologiques et médicales sont constantes et permettent d'éclaircir et de mieux comprendre les pathologies actuelles, cependant rien ne vaut un bon vieux examen. Car sans celui-ci, toute la logique médicale est remise en question. C'est la base de toutes élaborations diagnostiques.

D<sup>re</sup> Valérie Desjardins  
Hôpital vétérinaire Prévost

# Not'Journal

## Turbulences en vue

BENOIT GUÉRIN

2010, une année charnière pour notre survie?... Les organismes publics coupent dans le budget pour toutes sortes de raisons. Coupures budgétaires normales, choix politique ou autre raison: peu importe le motif, ces choix ont une influence sur notre avenir et nous devons redoubler d'efforts pour boucler l'année qui débute.

Pour ces raisons, l'assemblée générale du journal, le **4 mars prochain**, et l'élection d'un nouveau conseil d'administration s'avèrera particulièrement importante pour planifier ce futur.

### À visage ouvert

Fait divers... un de nos bénévoles-journalistes a reçu une lettre d'un admirateur anonyme qui comme toute bonne lettre ano-

nyme comportait bien peu de louanges à l'endroit de notre bénévole et de notre journal.

Nos bénévoles, eux, ont le courage de signer leurs textes et endossent les opinions qu'ils contiennent. Vous pouvez être pour ou contre leur opinion, ne pas les apprécier du tout ou, tout simplement, tomber sous le charme de leur écriture, c'est votre droit. Toutefois, une lettre de « bêtises » non signée est l'œuvre de « couards\* » qui n'ont pas le courage de leur opinion.

Alors, n'hésitez pas à nous soumettre votre opinion, vos commentaires ou les nouvelles de votre organisme ou de votre quartier, mais n'oubliez pas de bien nous fournir un texte dûment identifié.

\**Coward* : adjectif et nom, Qui manque de courage : lâche, poltron

## Devenez membre de votre Journal

Devenir membre est tout à fait simple. Vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du *Journal* et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement.

Le *Journal de Prévost* reflète l'implication de ses membres et plus ceux-ci sont nombreux, plus notre *Journal* sera représentatif de notre collectivité. Être membre, c'est démontrer son soutien et son attachement au *Journal* et lui permettre de continuer ce travail essentiel

de communication dans notre collectivité. Vous pouvez devenir membre en remplissant le coupon ci-contre et en le faisant parvenir au *Journal de Prévost*, C.P. 603, Prévost, J0R 1T0, accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions prévostoises. Vous pouvez devenir membre ou obtenir plus d'informations en téléphonant au: 450-602-2794.

### COUPON

**Je désire devenir membre du Journal de Prévost**  
**Voici ma contribution de 5 \$**

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostoises)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_



### Mission :

Le *Journal de Prévost* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostoises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal de Prévost*.

### AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal de Prévost*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal de Prévost* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions Prévostoises  
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél. : 450 602-2794  
Télééc. : 450 224-1548

**Rédacteur en chef et directeur :**  
Michel Fortier, tél. : 450 602-2794  
redaction@journaldeprevost.ca  
www.journaldeprevost.ca

**Conseiller juridique :**  
Benoît Guérin  
bguerin@journaldeprevost.ca

### Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président  
Yvan Gladu, vice-président  
Michel Fortier, trésorier  
Isabelle Schmatke, secrétaire  
Lucile D. Leduc  
Élie Laroche  
Marc-André Morin  
Johanne Gendron  
André Dupras, Rodolphe Girard, Normand Lamarche, Louise Guertin, Gilles W. Pilon, Yvon Blondin et Loyola Leroux

### Révision des textes :

Benoît Guérin, Gleason Théberge, Lucile D. Leduc, Yvan Gladu, Lorraine C. Bertrand, Louise Guertin et Isabelle Schmatke, Marc-André Morin

### Journalistes :

Isabelle Schmatke,  
isabelle@journaldeprevost.ca  
Bruno Montambault,  
brunomontambault@hotmail.com

**Direction artistique :** Carole Bouchard  
infographie@journaldeprevost.ca

**Infographie :**  
Carole Bouchard et Claudia Lefebvre

**Représentante publicitaire :**  
Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651  
fermandegauthier@videotron.ca

**Imprimeur :** Hebdo Litho

**Tirage :** 9500 exemplaires

**Distribution :** Postes Canada

**Dépôt légal :**  
- Bibliothèque nationale du Québec  
- Bibliothèque nationale du Canada

**ISSN 1496-2497 Journal de Prévost**

Le *Journal de Prévost* reçoit l'appui du ministère Culture, Communications et Condition féminine du Québec



Le programme s'adresse à toute la population concernée par des problèmes de santé. C'est un moyen simple de renseigner les ambulanciers, les pompiers ou les policiers sur votre état de santé quand vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même. Vous pouvez obtenir gratuitement le nécessaire info-stop en communiquant avec le représentant du module sécurité publique au 450-224-8888, poste 234.

# En bref

page 25

## Assemblée générale du Journal le 4 mars prochain à la gare de Prévost

Avis à tous les membres  
**Assemblée générale** des Éditions prévostoises, le **jeudi 4 mars** 2010, à 19 h à la gare de Prévost (1272, de la Traverse)

### Avis de convocation et ordre du jour

1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du président
5. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (5 mars 2009);
6. Approbation des états financiers au 31 octobre 2009 et nomination d'un vérificateur
7. Élection des administrateurs
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert